



Ville de Saint-Mitre-les-Remparts

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE GEORGES BIZET

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026-2027

ÉLÈVE		
NOM :	Prénom :	Date de naissance :
Instrument :	Cycle :	Inscription / Réinscription
Jour souhaité :	Plage horaire souhaitée :	

RESPONSABLE LÉGAL ou INSCRIT ADULTE		
NOM et prénom :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Tél portable :	Email :	
Droit à l'image accordé pour tout support de communication de la Ville : OUI NON		

Tarifs mensuels sur 10 mois par an – apprentissage d'un instrument.			
Niveau	Inscrit	Saint-Mitréens	Extérieurs
Cycle 1 Cours débutant et préparatoire	Enfant 1	20,00€	40,00€
	Enfant 2 et plus	18,00€	36,00€
Cycle 2 Cours préparatoire et élémentaire	Enfant 1	21,00€	42,00€
	Enfant 2 et plus	19,00€	38,00€
Cycle 3 Cours élémentaire jusqu'à fin d'études	Enfant 1	22,00€	44,00€
	Enfant 2 et plus	20,00€	40,00€
ADULTE		50,00€	100,00€

Tout mois commencé est dû. Aucune modification de tarif n'est possible.

Si votre enfant désire arrêter l'école de musique en cours d'année, merci de prévenir le professeur **ET** le secrétariat du service Saint-Mitre Informations.

Fait à Saint-Mitre-les-Remparts, le / / 2026 Signature :

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) et la loi « informatique et libertés » modifiée. Les données collectées sont destinées au Maire de la commune de Saint-Mitre-Les-Remparts en sa qualité de « Responsable du traitement », aux seules fins de bonne gestion administrative, technique et juridique du service espace familles et ne seront en aucun cas utilisées ni diffusées à d'autres fins. Elles seront conservées jusqu'à la fin de l'année scolaire 2026-2027.

Pour toute information ou exercice de vos droits Informatiques et Libertés sur les traitements de données personnelles gérés par la Métropole Aix-Marseille-Provence, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données (DPO) par courrier signé accompagné de la copie d'un titre d'identité à l'adresse suivante : METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE- A l'attention du délégué à la protection des données (DPO) - BP 48014 - 13567 MARSEILLE CEDEX 02